

PROJET ÉOLIEN À COURTEMPIERRE, TREILLES-EN-GÂTINAIS ET GONDREVILLE

ÉDITO

Chers habitants de Courtempierre, Treilles-en-Gâtinais et Gondreville,

Nous sommes ravis de revenir vers vous pour vous présenter le plan d'implantation du projet éolien et vous apporter des précisions sur les bénéfices économiques pour votre territoire.

Nous espérons que vous et votre entourage vous portez tous bien et nous vous souhaitons de **rester en excellente santé !**

À très bientôt

INTERVENT
l'élan de l'énergie renouvelable



Steve MULLER (Intervent)
& Laurent GUILLAUME (VSB Énergies Nouvelles)

LE PROJET D'IMPLANTATION

De nombreuses servitudes réglementaires, contraintes techniques, sensibilités environnementales et remarques de votre part nous permettent aujourd'hui de vous présenter ce plan d'implantation



Servitudes

- 500m d'éloignement réglementaire aux habitations (zone délimitée en bleu), **nous avons fait le choix d'implanter les éoliennes à plus de 720m**
- Faisceau hertzien militaire (trait violet)

Contraintes

- Eloignement (zones tampons) des axes routiers et des lignes électriques hautes tensions
- Accords des propriétaires/exploitants (parcelles en vert)
- Espacement suffisant entre les éoliennes pour éviter les pertes de production

Cette implantation tient également compte des sensibilités paysagères et du milieu naturel.

LES BENEFICES ECONOMIQUES

Les retombées économiques locales sont nombreuses et pérennes :

- Entretien des chemins agricoles et indemnités versées pour leur utilisation par la société d'exploitation du parc éolien ;
- Retombées fiscales pour les collectivités et leur établissement public. Pour rappel, ci-dessous les montants versés tous les ans pendant l'exploitation du parc pour le projet de 15 éoliennes de puissance nominale 5,5 MW chacune, avec les taux de 2020 :

	FISCALITÉ PERÇUE (€) / an					
	Région	Département	EPCI	Courtempierre (10 éoliennes)	Treilles (2 éoliennes)	Gondreville (3 éoliennes)
TOTAL pour 15 éoliennes	79 765	261 827	412 251	104 416	19 558	35 054

- Soutien financier pour des projets améliorant le quotidien de chacun vers une autonomie énergétique.

Rien de mieux que des retours d'expériences, comme celui de *Saint Georges sur Armon (Indre)* où le parc éolien a permis :

- la création d'un **centre socio-culturel** Haute Qualité Environnementale
- la réalisation d'une quinzaine de **diagnostics énergétiques** sur des logements permettant aux habitants de réduire leur facture
- la mise en place de la **fibres optique** (ainsi chaque habitant dispose d'un accès Internet de qualité)
- l'achat d'une **voiture 100% électrique** pour la commune et l'installation d'une **borne de recharge**
- la **rénovation de l'éclairage public** de la commune (permettant de réaliser des économies d'énergie)
- la création de **4 stations photovoltaïques** (permettant un mix énergétique)
- l'installation d'une **ombrière solaire et d'une smartflower** (permettant à la mairie d'être en autoconsommation le jour)

Entre le début du projet et aujourd'hui, « *la commune a accueilli 319 nouveaux habitants et a ainsi doublé sa population.* » annonce M. le Maire. Cet exemple illustre de façon concrète à quel point la construction d'un parc éolien n'est qu'un point de départ des autres projets au service de la population : création ou maintien de services publics, amélioration énergétique des foyers, développement de transports propres, ...



Vous pouvez également retrouver d'autres témoignages à la page « Energie éolienne », rubrique « Témoignage d'élus » du site internet du projet : www.eoliennes-des-genevriers.com

Et si vous souhaitez apporter vos idées, faites en part à vos élus ou envoyez-nous un mail (coordonnées ci-dessous)

INTERVENT
l'association pour l'énergie renouvelable

Steve MULLER
s.muller@intervent.fr



VSB

Laurent GUILLAUME
laurent.guillaume@vsb-energies.fr